

COMMUNICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2019

CFG BANK

INDICATEURS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Le Conseil d'Administration de CFG Bank s'est réuni le 17 mars 2020, pour examiner l'activité de la Banque et du Groupe pour l'année 2019 et arrêter les comptes au 31 décembre 2019.

FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des innovations technologiques et de la digitalisation des services bancaires à destination de la clientèle, avec notamment le lancement de la dotation touristique totalement digitalisée.

Ainsi, la qualité et la facilité d'utilisation de nos outils technologiques ont permis en 2019 à nos clients d'effectuer 85% de leurs transactions via le canal digital.

Par ailleurs, avec 2 nouvelles agences en 2019, le réseau d'agences de CFG Bank compte désormais 17 agences et 78 automates bancaires de dernière génération.

CFG Bank continue ainsi le développement de ses activités conformément à son plan stratégique et demeure fidèle à sa promesse d'innovation et de qualité de service.

INDICATEURS BILANCIELS

Crédits : + 57% en 12 mois

L'encours des crédits enregistre une croissance de 57% entre 2018 et 2019 et s'établit au 31 décembre 2019 à 3.914 MDH. Les crédits Retail et Banque privée représentent 57% de l'encours, contre 43% pour les entreprises.

Dépôts : +36% en 12 mois

Les dépôts de la clientèle (y compris CD) ont cru de 36% en 12 mois, soit une collecte nette de 1,5 milliard de DH, pour s'établir au 31 décembre 2019 à 5.690 MDH, avec une nette amélioration de la quote-part des dépôts à vue.

PRODUIT NET BANCAIRE EN FORTE HAUSSE: +42% EN 2019

Le PNB consolidé s'établit à 227 MDH au 31 décembre 2019 et affiche une progression de 42% par rapport à 2018.

Cette hausse du PNB a été tirée à la fois par la forte croissance des activités de la banque commerciale, notamment l'évolution rapide des encours de crédits et de dépôts, ainsi que l'évolution favorable des activités de la banque d'affaires.

STABILITÉ DES CHARGES D'EXPLOITATION: +3% EN 2019

Les investissements réalisés depuis le lancement de la banque commerciale ont permis de mettre en place puis de stabiliser les infrastructures (technologie, agences, ressources humaines) nécessaires au développement de la banque. De ce fait la croissance des charges en 2019 est modérée, à +2,5%.

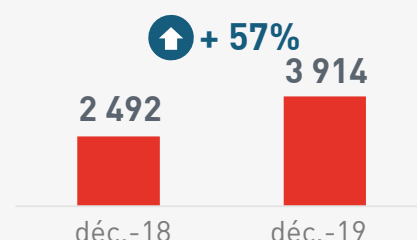
RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES

Pour accompagner la croissance rapide de son encours de crédit, CFG Bank procède en mars 2020 à une augmentation de capital de 400 MDH, souscrites par de grands investisseurs institutionnels ainsi que par des groupes privés nationaux.

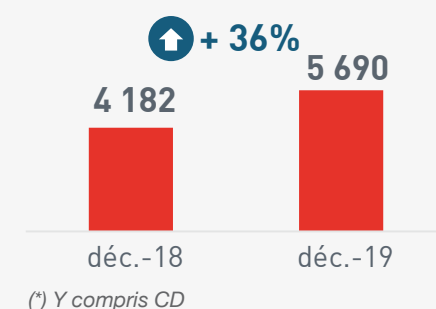
PERSPECTIVES

La feuille de route pluriannuelle de la banque, prévoit un horizon d'introduction à la bourse de Casablanca dans les 4 prochaines années.

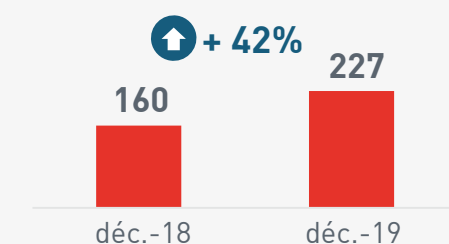
Crédits clientèle



Dépôts clientèle*



PNB consolidé



COMMUNICATION FINANCIÈRE

Salim Rais - Directeur Financier
Email: s.rais@cfgbank.com
Téléphone : 05 22 488 395

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2019

CFG BANK

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

Le Groupe CFG Bank a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'IASB (International Accounting Standards Board) à cette date.

Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 9 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations.

Les comptes consolidés du Groupe CFG Bank ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers à la juste valeur par résultat, qui sont évalués à leur juste valeur.

1. NORMES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

BASES DE PREPARATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de CFG Bank et ses filiales au 31 décembre 2019. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société -mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes, produits et charges intra-groupes ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément des capitaux propres attribuables à la société - mère.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises contrôlées par CFG Bank sont consolidées par intégration globale. CFG Bank contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de bénéficier de ses activités.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou mise en équivalence. CFG Bank possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans tenir le contrôle. L'influence notable est présumée exister lorsque CFG Bank détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote d'une entité.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un actif physique d'utilisation durable pour une entreprise employé dans la production de biens et services ou loué à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation corporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Les éléments significatifs des immobilisations corporelles qui imposent un remplacement à intervalles réguliers sont comptabilisés comme des actifs distincts et amortis car ils ont des durées d'utilité différentes de celles des immobilisations corporelles auxquelles ils sont liés.

La valeur résiduelle est le montant net qu'une entreprise s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité après déduction des coûts de sortie attendus.

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé.

La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Les options retenues sont celles du modèle du coût amorti et de l'approche par composants. Les frais d'acquisition ont été inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées.

La valeur résiduelle des composants autres que les terrains est supposée nulle.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	entre 5 et 10 ans	entre 5 et 15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Par conséquent, un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise. Ceci distingue un immeuble de placement d'un bien immobilisé occupé par son propriétaire. La production ou la fourniture génère des flux de trésorerie qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'offres.

Options retenues

A la date d'arrêt, le groupe CFG Bank ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production ou la fourniture de biens et services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation incorporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée à leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Options retenues

Les immobilisations incorporelles de CFG Bank sont évaluées à leur coût amorti.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont les durées d'utilité.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux phases :

- Les dépenses relatives à la phase de recherche sont comptabilisées en charges ;
- Les dépenses relatives à la phase de développement sont activées.

GOODWILL

Norme

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises constituant une acquisition représente un paiement effectué par l'acquéreur dans l'attente d'avantages économiques futurs. Ces avantages économiques futurs peuvent résulter de la synergie entre les actifs identifiables acquis ou d'actifs qui, pris isolément, ne remplissent pas les conditions requises pour une comptabilisation dans les états financiers mais pour lesquels l'acquéreur est disposé à effectuer un paiement lors de l'acquisition.

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif. Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues

Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Contrats de location financement

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Norme IFRS 9

La norme IFRS 9 remplace la norme IA 39 dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicable à ces actifs. Elle aligne davantage la comptabilité de couverture et de la gestion des risques des entreprises.

La nouvelle norme est organisée autour des trois axes suivants :

- Axe 1 : Classement et évaluation des actifs et passifs financiers ;
- Axe 2 : Dépréciation et remplacement du modèle de pertes avérées par un modèle de pertes de crédit attendues ;
- Axe 3 : Comptabilité de couverture et modification des principes de couverture.

Date d'entrée en vigueur

La norme IFRS 9 est applicable aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2018, sans comparatif. En termes de FTA (First Time Application). L'impact des écarts de comptabilisation entre IAS 39 est à enregistrer en contrepartie des capitaux propres en date du 01/01/2018.

ACTIFS FINANCIERS :

Description de la norme et modalités de dépréciation

Selon le modèle de pertes avérées relatif à la norme IAS 39, les provisions sont constatées pour les créances faisant l'objet d'une preuve objective de la dépréciation et lors de la survenance d'un événement de crédit.

Les créances pouvaient alors être classifiées en trois classes distinctes : les créances saines, les créances sensibles et enfin les créances en défaut.

La norme IFRS 9, elle, a pour objectif de définir un nouveau mode dynamique de dépréciation comptable de l'ensemble des actifs financiers. Cette norme apporte ainsi une nouvelle définition du provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues et ce dès l'acquisition de l'actif. Les nouveautés par rapport à la norme IAS 39 peuvent être résumées comme telles :

- Périmètre d'application étendu : l'ensemble des instruments de crédit et de taux d'intérêts nonobstant le type d'instrument ou sa classification, au bilan ou en hors bilan sont concernés par la dépréciation ;
- Introduction du modèle de dépréciation sur deux horizons (à horizon douze mois ou sur la durée de vie de l'actif) selon le niveau de dégradation de la qualité de crédit ;
- Dépréciations calculées en appliquant un modèle de projection probabiliste.

Critères de segmentation des créances

L'ensemble du périmètre des actifs financiers est segmenté en trois niveaux de dégradation appelés Buckets :

Créances classées en Bucket 1 :

- Un actif est classé en Bucket 1 en cas d'absence de dégradation ou lorsqu'une dégradation non significative de la qualité de la contrepartie a été constatée depuis l'octroi
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur l'année à venir (ECL 12 mois).

Créances classées en Bucket 2 :

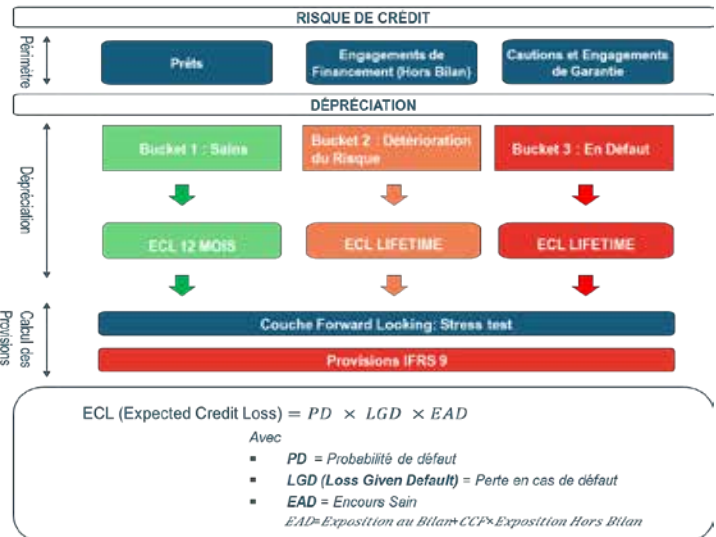
- Un actif est classé Bucket 2 lorsqu'une dégradation significative de la qualité de crédit a été constatée depuis l'octroi
- La dégradation significative peut être par exemple liée à l'inscription des créances en Watchlist, en Weaklist, ou encore à des impayés supérieurs à 30 jours ;
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle du contrat (ECL Lifetime).

Créances classées en Bucket 3 :

- Un actif est classé Bucket 3 lorsque la perte est avérée et que le tiers est déjà en défaut.
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des provisions spécifiques tel que déjà calculé en IAS39.

Calcul des ECL

Les ECL sont définies selon le mécanisme suivant :



COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2019

CFG BANK



1. Probabilité de Défaut

Un modèle empirique de calcul des provisions IFRS 9 prenant en compte les spécificités relatives à CFG Bank (profondeur d'historique des données réduites, un nombre de défauts limité etc.) a été développé pour le calcul des probabilités de défaut.

Le modèle est basé sur l'historique des impayés pour calculer une matrice de transition entre l'état sain et l'état défaut, en passant par les catégories « 1 Impayé », « 2 Impayés » et « 3 Impayés ». Cette matrice de transition a permis d'estimer une term-structure des PD (évolution des PDs en fonction de la maturité résiduelle), et en particulier :

- La PD de 12 mois affectée aux créances en Bucket 1 ;
- La PD lifetime affectée aux créances en Bucket 2.

NB : Une PD de 100% a été affectée aux créances en Bucket 3 (défaut absorbant)

2. Loss Given Default (LGD)

La LGD a été modélisée pour certaines garanties pouvant être modélisées de façon à estimer le taux de recouvrement de la banque en cas de défaut de la contrepartie.

3. Exposure at Default – Exposition en cas de défaut (EAD)

L'EAD correspond au total exposition de la Banque (exposition au Bilan et exposition au Hors Bilan) pouvant être impactée par le défaut d'une de ses contreparties.

La formule de calcul de l'EAD appliquée par CFG Bank est la suivante :

EAD = Exposition au Bilan + CCF × Exposition Hors Bilan (avec CCF = Taux de conversion du Hors Bilan en Bilan)

PASSIFS FINANCIERS :

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories suivantes :

- Passif financier au coût amorti : il s'agit du classement par défaut ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat par nature : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable : A la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limite aux trois cas suivants :
 - o Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
 - o Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
 - o Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Options retenues

CFG Bank procède à l'analyse et l'actualisation de l'ensemble des provisions pour risques et charges. Le groupe annule les provisions à caractère général et les provisions réglementées.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Norme

Dès lors qu'un actif ou un passif a une valeur fiscale différente de sa valeur comptable, l'écart est qualifié de différence temporelle et doit donner lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Options retenues

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'imposition ou en cours d'adoption à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible. Par ailleurs, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises donnent lieu à une comptabilisation d'impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération.

Bilan IFRS au 31/12/18 (En milliers de DH)

ACTIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP		156 183	131 168
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	1 000 717	889 583
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		1 000 717	889 583
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Instruments dérivés de couverture			136
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2	47 304	49 860
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		46 304	49 860
Titres au coût amorti			
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3	399 605	305 587
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4	3 913 811	2 492 042
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		155 693	121 061
Actifs d'impôt différé		141 498	137 902
Comptes de régularisation et autres actifs		747 081	652 232
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immubles de placement			
Immobilisations corporelles	2.5	532 500	522 805
Immobilisations incorporelles	2.5	192 937	178 467
Ecarts d'acquisition	2.6	10 142	10 142
Total ACTIF		7 297 471	5 490 985

PASSIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, CCP			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.7	454 926	124 652
Dettes envers la clientèle	2.8	3 505 661	3 059 271
Titres de créance émis	2.9	2 184 416	1 122 273
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		46 222	54 565
Passifs d'impôt différé		30 955	18 649
Comptes de régularisation et autres passifs		595 347	552 893
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs techniques des contrats d'assurance			
Provisions	2.10	376	376
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie			
Capitaux propres		479 568	558 306
o Capital et réserves liées		1 058 449	1 058 449
o Réserves consolidées		-507 921	-399 917
Part du groupe		-531 496	-426 259
Part des minoritaires		23 575	26 342
o Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		7 375	7 375
Part du groupe		7 375	7 375
Part des minoritaires			
o Résultat net de l'exercice		-78 335	-107 601
Part du groupe		-76 258	-104 834
Part des minoritaires		-2 077	-2 767
Total PASSIF		7 297 471	5 490 985

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (En milliers de DH)

	Note	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		173 955	132 682
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-97 684	-89 205
Marge d'intérêt	3.1	76 271	43 477
Commissions (produits)		161 933	132 478
Commissions (charges)		-44 661	-41 567
Marges sur commissions	3.2	117 272	90 911
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	21 463	12 594
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		19 669	12 895
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		1 794	-301
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables			
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités		12 455	28 987
Charges des autres activités			-15 721
Produit net bancaire		227 461	160 248
Charges générales d'exploitation		-229 790	-231 511
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-42 780	-34 193
Résultat Brut d'exploitation		-45 109	-105 456
Coût du risque	3.4	-11 644	-2 684
Résultat d'exploitation		-56 753	-108 140
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-4 154	-3 492
Variation de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt		-60 907	-111 632
Impôt sur les résultats		-17 428	4 031
Résultat net d'impôt des activités arrêtés ou en cours de cession			
Résultat net		-78 335	-107 601
Intérêts minoritaires		-2 077	-2 767
Résultat net part du groupe		-76 258	-104 834
Résultat par action		-17	-24
Résultat dilué par action		-17	-24

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	-78 335	-107 601
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		
Ecarts de conversion		
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres		
Réévaluation des immobilisations		
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
Impact IAS 19/OCI		
Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence		
Total cumulé		
Part du groupe	-76 258	-104 834
Part des minoritaires	-2 077	-2 767

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2019



CFG BANK

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ (En milliers de DH)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31 Décembre 2016	367 763	290 007		-227 410	16 097	446 457	26 911	473 368
Effet des changements de méthodes comptables								
Capitaux propres corrigés au 1^{er} Janvier 2017	367 763	290 007		-227 410	16 097	446 457	26 911	473 368
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				-56 865		-56 865	-569	-57 434
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				3 899	-13 827	-9 928		-9 928
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				3 899	-13 827	-9 928		-9 928
Variations de périmètre								
Autres mouvements				-787		-787		-787
Capitaux propres au 31 Décembre 2017	367 763	290 007		-281 163	2 270	378 877	26 342	405 218
Impact des changements de méthodes liés à la 1 ^{ère} application d'IFRS 9				-22 938	5 105	-17 833		-17 833
Capitaux propres corrigés au 1^{er} janvier 2018	367 763	290 007		-304 101	7 375	361 044	26 342	387 385
Opérations sur capital	75 054	224 945				299 999		299 999
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				-104 834		-104 834	-2 767	-107 601
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)								
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	0	0		0
Variations de périmètre								
Divers reclassements	100 680			-100 680		0		0
Autres mouvements				-21 477		-21 477		-21 477
Capitaux propres au 31 décembre 2018	442 817	615 632		-531 092	7 375	534 732	23 575	558 306
Impact des changements de méthodes liés à la 1 ^{ère} application d'IFRS 16								
Capitaux propres corrigés au 1^{er} janvier 2019	442 817	615 632		-531 092	7 375	534 732	23 575	558 306
Opérations sur capital						0		0
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				-76 258		-76 258	-2 077	-78 335
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				0		0		0
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	0	0		0
Variations de périmètre								
Divers reclassements						0		0
Autres mouvements				-403		-403		-403
Capitaux propres au 31 décembre 2019	442 817	615 632		-607 751	7 375	458 071	21 498	479 568

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (En milliers de DH)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net avant impôts	-60 907	-111 632
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	42 346	34 193
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et autres immobilisations		
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-2 503	2 434
Dotations nettes aux provisions	15 615	6 171
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		5 030
Perte nette/(gain net) des activités de financement		
Autres mouvements	-356	11 057
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	55 102	58 885
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	255 499	226 225
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-986 970	-1 294 940
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	952 335	1 132 234
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-94 181	-8 099
Impôts versés	-8 718	-6 468
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	117 965	48 952
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	112 160	-3 795
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 441	24 782
Flux liés aux immeubles de placement		
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-66 461	-103 803
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-67 902	-79 021
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		299 999
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	299 999	
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	44 258	217 183

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2019	31/12/2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	435 787	218 604
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	131 168	115 454
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	304 619	103 150
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	480 045	435 787
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	156 183	131 168
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	323 862	304 619
Variation de la trésorerie nette	44 258	217 183

CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS	31/12/2019	31/12/2018
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 000 717	889 583
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 000 717	889 583
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat		
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat		
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	47 304	49 860
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclés	47 304	49 860
Actifs financiers au coût amorti	4 313 416	2 797 629
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	399 605	305 587
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3 913 811	2 492 042
Titres au coût amorti		
Autres actifs financiers détenus au coût amorti		

2.1 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	31/12/2019		31/12/2018	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur Les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension	425 384		353 818	
Effets publics et valeurs assimilées	135 127		180 519	
Obligations et autres titres à revenu fixe	440 206		355 246	
Actions et autres titres à revenu variable				
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés				
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	1 000 717		889 583	

2.2 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	112 703	111 259
Actions et autres titres à revenu variable	112 703	111 259
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - brut	112 703	111 259
Provision pour dépréciation des actifs financier à la juste valeur par capitaux propres	65 399	61 399
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	47 304	49 860
dont gains ou pertes latents ou différés	7 375	7 375

2.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI	31/12/2019	31/12/2018
Comptes et prêts	325 156	305 587
Valeurs reçues en pensions	74 449	
Autres prêts et créances		
Total prêts et créances avant dépréciation	399 605	305 587
Provisions pour dépréciation des prêts et créances		
Total prêts et créances nets de dépréciation	399 605	305 587

2.4 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	31/12/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires débiteurs	278 947	95 397
Prêts consentis à la clientèle	2 941 357	2 271 900
Opérations de pensions	129 264	
Opérations de location financement	606 626	155 537
Total prêts et créances avant dépréciation	3 956 194	2 522 834
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-42 383	-30 792
Total prêts et créances nets de dépréciation	3 913 811	2 492 042

2.5 IMMOBILISATIONS (En milliers de DH)

IMMOBILISATIONS	31/12/2019		31/12/2018	
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Immeubles de placements				
Immeubles de placements				
Immobilisations incorporelles	313 387	-120 450	192 937	178 467
Immobilisations incorporelles	313 387	-120 450	192 937	178 467
Immobilisations corporelles	665 119	-132 619	532 500	522 805
Terrains et constructions	369 064	-11 011	358 053	368 569
Mobiliers et matériels d'exploitation	263 991	-121 622	142 369	127 170
Biens donnés en location				
Autres immobilisations corporelles	32 064	14	32 078	27 066
Total immobilisations	978 506	-253 069	725 437	701 272

2.6 ECARTS D'ACQUISITIONS (En milliers de DH)

ECARTS D'ACQUISITIONS	31/12/2019	31/12/2018
Valeur comptable en début de période	10 142	10 142
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	10 142	10 142
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur nette comptable en fin de période	10 142	10 142

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2019



CFG BANK

2.7 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS (En milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	31/12/2019	31/12/2018
Comptes à vue	1 294	968
Emprunts	216 261	2 952
Opérations de pension	237 371	120 732
Total dettes envers les établissements de crédit	454 926	124 652

2.8 DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (En milliers de DH)

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	31/12/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires créditeurs	1 825 903	1 270 409
Comptes d'épargne	336 400	261 409
Dépôts à terme	1 132 178	1 481 335
Autres comptes créditeurs	211 180	46 118
Total dettes envers la clientèle	3 505 661	3 059 271

2.9 TITRES DE CRÉANCES EMIS (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Titres du marché interbancaires				
Titres de créances négociables	1 115 400	1 848 000	800 000	2 163 400
Intérêts courus non échus	6 873	21 016	6 873	21 016
Emprunts obligataires				
Intérêts courus non échus				
Autres dettes représentées par un titre				
Intérêts courus non échus				
Total	1 122 273	1 869 016	806 873	2 184 416

2.10 PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2018	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2019
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature							
Provisions pour engagements sociaux							
Autres provisions pour risques et charges	376						376
Total	376						376

3.1 MARGE D'INTERÊT (En milliers de DH)

MARGE D'INTERÊT	31/12/2019			31/12/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	137 800	-45 792	92 008	103 572	-70 031	33 541
Comptes et prêts/emprunts	137 795	-45 327	92 468	103 572	-69 080	34 492
Opérations de pensions	5	-465	-460		-951	-951
Opérations de location financement						
Opérations interbancaires	17 665	-5 962	11 703	9 236	-3 673	5 563
Comptes et prêts/emprunts	17 629	-5 962	11 667	9 233	-3 673	5 560
Opérations de pensions	36		36	3		3
Emprunts émis par le Groupe		-45 366	-45 366		-14 793	-14 793
Actifs financiers disponibles à la vente	18 490	-564	17 926	19 874	-708	19 166
Total produits et charges d'intérêts	173 955	-97 684	76 271	132 682	-89 205	43 477

3.2 MARGE SUR COMMISSIONS (En milliers de DH)

MARGE SUR COMMISSIONS	31/12/2019			31/12/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations avec les établissements de crédit				1 027		1 027
avec la clientèle						
sur titres de change				1 027		1 027
sur autres instruments financiers						
Prestations des services financiers	161 933	-44 661	117 272	131 451	-41 567	89 884
Banque	33 641	-13 100	20 541	24 068	-10 991	13 077
Banque d'Affaires (1)	128 292	-31 561	96 731	107 383	-30 576	76 807
Produits nets de commissions	161 933	-44 661	117 272	132 478	-41 567	90 911

(1) Conseil, Gestion d'actif, société de bourse et Capital Risque

3.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR (En milliers de DH)

COÛT DU RISQUE	31/12/2019	31/12/2018
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	21 463	12 594
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	19 669	12 895
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	1 794	-301
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Coût du risque	21 463	12 594

3.4 COÛT DU RISQUE (En milliers de DH)

COÛT DU RISQUE	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux provisions	13 545	5 393
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	13 521	5 017
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Provisions engagements par signature		
Autres provisions pour risques et charges	24	376
Reprises de provisions	1 930	3 222
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 930	3 222
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprises des autres provisions pour risques et charges		
Variation des provisions	29	513
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	35	518
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	-6	-5
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-11 644	-2 684

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée selon deux pôles d'activités

- Pôle Banque qui comprend CFG Bank SA, Banque agréée par Bank Al Maghrib ;
- Pôle Banque d'affaires structuré autour des métiers suivants :
 - * Finance d'entreprise (CFG Finance) ;
 - * Société de bourse (CFG Marchés) ;
 - * Gestion d'Actifs (CFG Gestion et CFG Gestion Privée) ;
 - * Capital Investissement (CFG Capital et T Capital Gestion).

4.2 PRINCIPAUX AGREGATS DU BILAN (En milliers de DH)

INFORMATION SECTORIELLE	Banque	Banque d'affaires	Total
Total bilan	6 741 236	556 235	7 297 471
dont			
Eléments de l'actif			
Actifs financiers disponibles à la vente	35 079	12 225	47 304
Prêts et créances sur les établissements de crédit	392 675	6 930	399 605
Prêts et créance sur la clientèle	3 913 811		3 913 811
Eléments du passif			
Dettes envers les établissements de crédit	453 630	1 296	454 926
Dettes envers la clientèle	3 505 661		3 505 661
Capitaux propres	417 108	-11 889	405 219

5.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS (En milliers de DH)

Engagements de financement donnés	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement donnés	402 758	302 349
Aux établissements de crédits		
A la clientèle	402 758	302 349
Autres engagements donnés		
Total des engagements donnés	402 758	302 349
Engagements de financement reçus		
des établissements de crédits		
de la clientèle		
Total des engagements reçus		

5.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIES (En milliers de DH)

Engagements de garantie donnés	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de garantie donnés	3 051	3 083
Aux établissements de crédits		
A la clientèle	3 051	3 083
Autres engagements donnés		
Total des engagements de garantie donnés	3 051	3 083
Engagements de garantie reçus	5 591 299	4 772 110
des établissements de crédits		
de la clientèle	5 591 299	4 772 110
Total des engagements reçus	5 591 299	4 772 110

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (En DH)

Engagements de garantie donnés	31/12/2019	31/12/2018
Résultat par action	-17,69	-24,30
Résultat dilué par action	-17,69	-24,30

PERIMETRE DE CONSOLIDATION (En DH)

Filiale	Capital social	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
CFG Bank	667 762 900	100,00%	100,00%	EC
CFG Finance	10 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Capital	41 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Marchés	20 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Assurances	100 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion	5 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion Privée	1 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Associés	1 524 900	99,34%	99,34%	IG
CFG IT	5 010 000	100,00%	100,00%	IG
T Capital Gestion	300 000	51,00%	51,00%	IG
Villa Roosevelt	106 000 000	71,70%	71,70%	IG

ENCOURS PAR BUCKET (En milliers de DH)

	31/12/2019			31/12/2018		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	3 818 820	113 485	23 889	2 409 591	100 159	13 084
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	3 818 820	113 485	23 889	2 409 591	100 159	13 084
Titres de dette						
Engagements hors bilan	444 093	1 978		97 929	10	

DEPRECIATION PAR BUCKET (En milliers de DH)

	31/12/2019			31/12/2018		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	30 567	3 037	8 779	25 812	3 300	1 680
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	30 567	3 037	8 779	25 812	3 300	1 680
Titres de dette						
Engagements hors bilan						

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2019

CFG BANK

RISQUES AFFÉRENTS A LA BANQUE

La structure de gouvernance de la gestion des risques mise en place par CFG Bank repose sur des règles et procédures internes clairement définies et une surveillance continue. Ce dispositif s'inscrit dans le respect des dispositions réglementaires émises en la matière par Bank Al-Maghrib.

Cette structure est composée des organes suivants :

- **Comité des Risques** : examine et approuve la stratégie, les politiques et les pratiques en matière de gestion globale des risques ;
- **Direction Générale** : arrête et valide les grandes orientations stratégiques relatives à la gestion des risques de la banque ;
- **Direction de la Gestion Globale des Risques** : a en charge la mise en place et le suivi du dispositif global de gestion des risques de crédit, marché, liquidité et opérationnel.

1. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de surveillance du risque de crédit est organisé autour de plusieurs structures commerciales et centrales dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes.

Il s'articule également autour de plusieurs comités opérationnels :

- **Le comité de crédit** : Composé de la Direction des Risques, de la Direction Générale, de la Cellule Crédit, et de la Direction Juridique, il se prononce sur la décision relative au dossier de crédit conformément à la politique de crédit.
- **Le comité mensuel de Suivi des Impayés, de la Watch List et de la Weaklist** : Mis en place pour chacun des pôles Retail, Entreprise et Banque privée, il est composé de la Direction Métier concernée, de la Direction des Risques, et éventuellement de la Direction Juridique. Le responsable Métier se prononce sur l'état des impayés qui le concernent ainsi que sur les actions menées pour leur recouvrement. La Direction des Risques assure le suivi des impayés, s'assure de la mise en œuvre des plans d'actions et alerte chaque responsable Métier sur les créances qui seront classées dans la Watch List ou la Weaklist. Un PV est ensuite transmis aux différentes entités opérationnelles ainsi qu'à la Direction Générale.
- **Le comité semestriel de Provisionnement, des Risques sensibles, et de la Weaklist** : Composé de la Direction Générale, des Directions Métiers et de la Direction des Risques, ce comité se prononce sur les créances qui devront être provisionnées.

Politique et procédures d'octroi de crédit :

Plusieurs types de crédit sont aujourd'hui octroyés :

- Les crédits à l'habitat ;
- Les crédits d'Investissements et CMT destinés aux Entreprises ;
- Les crédits de trésorerie garantis destinés aux Entreprises ou aux Particuliers ;
- Les crédits à la Promotion Immobilière (CPI) ;
- Les découverts et facilités de caisse ;
- Les crédits Lombard ;
- Les crédits Baux ;
- Les crédits à la Consommation.

La politique de gestion des risques de CFG Bank relative aux crédits s'appuie sur les principes suivants :

- Le respect de la réglementation régissant l'activité Crédit ;
- Le respect des règles et procédures internes régissant l'octroi des crédits : ratios de couverture, garanties, quotité de financement, taux d'endettement, ...
- L'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à l'évaluation des risques et à la décision : fiche Simulation Crédit, grille d'analyse et d'évaluation, base incidents interne, ...
- L'implication des entités centrales et commerciales dans la prise de décision d'octroi ;
- Le suivi et le contrôle des garanties assurés régulièrement par les fonctions commerciales et centrales ;
- L'analyse de l'impact des expositions globales de CFG Bank ;
- Le respect des limites réglementaires et internes de crédit ;
- Le respect du code d'éthique Bank AL-Maghrib/ GPBM.

Procédure d'octroi et dispositif de délégation :

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de l'établissement repose sur 3 principes :

1. Constitution du dossier de crédit :

Assurée par les conseillers, elle comporte d'une part le recueil des informations liées au crédit et la collecte des documents nécessaires à l'analyse du dossier, puis d'autre part, l'émission d'un premier avis sur celui-ci, sur la base de sa conformité aux conditions et aux normes de crédit internes.

2. Analyse du dossier de crédit :

Sur la base des différents éléments collectés par l'entité commerciale, l'analyse du dossier de crédit relève de la responsabilité de plusieurs entités centrales de la banque, e.g. la direction des Risques et éventuellement la cellule Crédit lorsqu'il s'agit d'un premier dépouillement des dossiers Retail. Une évaluation de risque Crédit est effectuée par la direction des risques. Elle comporte notamment l'analyse financière, le contrôle des garanties et l'évaluation du risque Crédit ainsi que l'analyse de son impact sur les expositions globales de CFG Bank.

3. Prise de décision et dispositif de délégation :

Aujourd'hui, la majorité des demandes de crédit sont soumises au comité crédit.

Un dispositif de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit a été élaboré pour certains types de crédit.

Dispositif d'évaluation et de suivi du risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien de la responsabilité des entités commerciales que de celle de la direction des Risques.

Dans le cas des crédits immobiliers acquéreurs, l'analyse est effectuée sur la base d'une fiche Simulation Crédit qui récapitule l'ensemble des critères d'acceptation mis en place par la banque : âge du demandeur, durée du crédit, quotité de financement, taux d'endettement, etc. Cette fiche reprend les conditions de crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit internes et réglementaires.

Quant aux crédits Entreprise et TPE/ professionnels, l'analyse de la qualité des engagements de crédit à l'octroi se base aujourd'hui essentiellement sur l'analyse et les diligences effectuées par le Risque afin d'évaluer le risque relatif au projet et à la contrepartie mais également de s'assurer de la conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur et des règles internes mises en place.

Système de notation interne :

Afin de renforcer son dispositif de gestion du risque de crédit, CFG Bank a démarré le projet de mise en place d'un système de notation conforme aux exigences Bâle 2, pour les entreprises.

Compte tenu de la faible profondeur de l'historique, ce dispositif se basera dans un premier temps sur un modèle opérationnel à partir des grilles d'analyse Risque Entreprise et Retail déjà mises en place.

Dans un deuxième temps, un modèle statistique sera développé. Ce «modèle scoring» consiste à attribuer à chaque entreprise un score sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Ainsi, chaque entreprise sera affectée à une classe de risque définie par des intervalles de scores selon les normes de Bâle 2.

Suivi des garanties :

Plusieurs natures de garanties sont acceptées par CFG Bank, selon le type de crédit demandé :

- Le nantissement des valeurs mobilières, d'OPCVM et des produits d'Assurance-vie détenus par l'emprunteur ;
- La caution ;
- L'hypothèque ;
- L'Assurance-Crédit.

Des ratios de couverture par type de garanties sont mis en place. Un suivi en central est assuré automatiquement à l'aide du système d'information et au quotidien lorsqu'il s'agit d'un portefeuille financier donné en garantie. Un appel de marge est alors déclenché suite à la baisse de la valorisation de ce portefeuille. Ce ratio de couverture sera détaillé et affiné davantage selon d'autres critères notamment la liquidité des actions.

La banque peut également demander au client de modifier les garanties données en cas de survenance d'un événement impliquant la dégradation d'une des valeurs données en garantie par le client, e.g. forte dégradation de la situation financière, liquidation de la société dont les titres sont nantis, expropriation d'un bien immobilier pour cause d'utilité publique, etc.

Watch List :

S'inscrivant dans la poursuite de la dynamique de renforcement des outils de surveillance du risque de crédit, et compte tenu du développement attendu de l'activité Crédit des prochaines années, la Direction des risques a instauré un dispositif de suivi et de surveillance des créances sensibles, à la lumière du projet de réforme de la circulaire 19/G/2002 en cours de Bank Al Maghrib :

- Une étude semestrielle qui permet d'identifier les créances présentant des signes avant-coureurs de défaut est réalisée,

- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

La Direction des risques en informe ensuite la Direction Générale, à travers la synthèse mensuelle qui lui est transmise, le comité mensuel de suivi des impayés et de la Watch List ainsi que le comité semestriel de provisionnement et des risques sensibles.

Weaklist :

Toujours dans l'optique du renforcement de son dispositif de gestion du Risque Crédit, la Direction des Risques a mis en place une Weak List interne pour mesurer, anticiper et prévenir tout risque de perte :

- Les créances devant être déclassées en Weaklist sont identifiées lors de l'état des lieux semestriel ;
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

Créances en souffrance :

Du fait du suivi rapproché des engagements par CFG Bank, les créances éligibles au provisionnement au regard de la réglementation sont systématiquement identifiées par la Direction des Risques, qui en informe mensuellement la Direction Générale à travers une synthèse mensuelle, le comité mensuel de Suivi des impayés, Watch List et semestriellement le Comité semestriel de Provisionnement et des Risques sensibles.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'encours impayé doit être déclassé dans la catégorie :

- « créance pré-douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 90 jours après son terme ;
- « créance douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 180 jours après son terme ;
- « créance compromise », lorsque l'échéance n'est pas honorée 360 jours après son terme ;

Dans le cas des créances restructurées, les règles qui s'appliquent sont les suivantes :

Sont classées dans la catégorie de créance douteuse :

- Les créances restructurées plus de 2 fois,
- Les cas de troisième restructuration doivent être exceptionnels et dûment justifiés par l'établissement
- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 90 jours

Sont classées dans la catégorie de créance compromise :

- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 180 jours,

Le montant des provisions à constituer est fixé par la direction des risques, sachant que les créances pré-douteuses, douteuses et compromises doivent donner lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montant, déduction faite des agios réservés et des garanties adossées aux crédits tel que détaillées au niveau de l'article 15 de la circulaire n° 19/G/2002 ;

Le remboursement de l'impayé par le client implique une reprise systématique des provisions préalablement constituées ;

Le classement d'une créance dans la catégorie des créances irrégulières ou dans l'une des catégories des créances en souffrance entraîne le transfert dans cette même catégorie, de l'ensemble des créances détenues sur la contrepartie concernée, lorsqu'il s'agit de l'Entreprise. Cette disposition ne s'applique pas aux créances détenues par les particuliers ;

En cas de créance irrécupérable ou en cas d'arrangement justifié avec le client pour le règlement partiel du capital de la créance, un passage à perte total ou partiel de la créance est susceptible d'avoir lieu après consentement du comité de crédit.

Recouvrement

Lorsque le client n'honore pas ses engagements à l'échéance du crédit, CFG Bank doit procéder dans un premier temps à une tentative de recouvrement à l'amiable.

La voie judiciaire devient inéluctable lorsque la procédure de recouvrement à l'amiable s'avère non concluante.

Une réaction du client peut survenir à n'importe quelle étape et peut éventuellement déboucher sur un arrangement amiable et donc sur un abandon de la poursuite judiciaire.

Le processus Recouvrement est actuellement en cours de formalisation. Sa mise en place est prévue en S1 2020.

Dispositif de limites internes et stress test :

Une limite interne de perte maximale est fixée pour le portefeuille des crédits. Elle se définit comme la limite à ne pas dépasser quelle que soit l'évolution des facteurs de risques dans le cadre d'un scénario catastrophe. Cette limite correspond à un pourcentage des fonds propres et donne lieu à un montant d'exposition maximal i.e. plafond d'engagement qui fait l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales. La limite de perte maximale est revue régulièrement et validée par le conseil d'administration.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction générale est informée régulièrement de l'exposition de la banque au risque de crédit à travers :

- **La synthèse mensuelle des impayés et créances sensibles** envoyée à la Direction Générale ;
- **Les PV des comités mensuels de Suivi des impayés ;**
- **Les comités semestriels de Provisionnement de la Watchlist et de la Weaklist ;**
- **Les analyses Risques Entreprises et Retail** effectuées en amont de l'octroi de crédits Entreprises et TPE ;
- **Des analyses Risques ponctuelles** lorsqu'une problématique est identifiée ;
- **Un reporting trimestriel** élaboré par le Risque et destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux métiers concernés. Ce reporting comporte :
 - o Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée
 - o Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements
 - o Les recommandations de la Direction des Risques et rappel des guidelines
- **Le reporting régulier sur la concentration des engagements de la banque** sur le secteur de la promotion immobilière.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de crédit lors du conseil/comité des Risques trimestriel.

2. RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

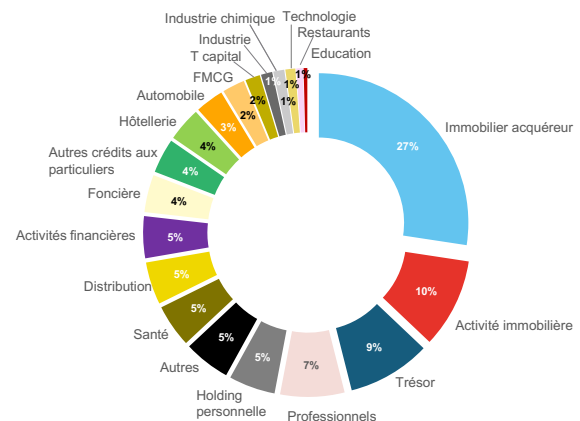
Il s'agit des expositions de toute nature, inscrites au bilan ou en hors bilan, susceptibles d'exposer l'établissement à des pertes du fait du risque de contrepartie.

Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers :

- des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ;
- des catégories de contreparties : GE, PME, TPE et particuliers ;
- des contreparties appartenant à la même région géographique ;
- des groupes d'intérêt ;
- des contreparties individuelles.

Répartition des expositions globales de la banque par secteur d'activité :

L'exposition à fin décembre 2019 par rapport aux différents secteurs économiques se répartit comme suit :

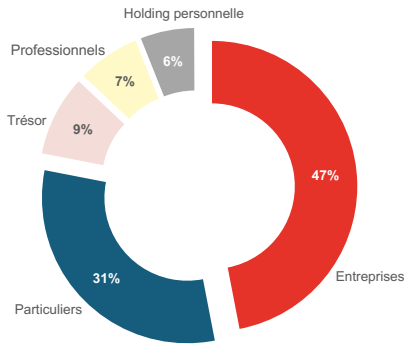


Source : CFG Bank



Répartition des engagements par catégorie de contrepartie :

L'exposition de l'encours des engagements à fin décembre 2019 par rapport aux différentes catégories de contreparties se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

Répartition des engagements de la banque par zone géographique :

Les engagements de CFG Bank sont fortement concentrés sur les deux régions du grand Casablanca et de Rabat et Région.

→ A fin décembre 2019, on note une diversification sectorielle et bonne répartition du portefeuille par catégorie de contrepartie permettant ainsi une bonne gestion du risque de concentration.

Dispositif de suivi du risque de concentration :

Systeme de limites :

Une limite de concentration est fixée par la banque en ce qui concerne les Crédits à la Promotion Immobilière et le secteur de l'hôtellerie.

Des limites de contreparties relatives aux prêts interbancaires effectués par CFG Bank auprès des banques de la place sont définies. De plus, la banque s'interdit de prêter à des contreparties jugées risquées.

Une limite en position pour le portefeuille de dette privée est également définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit.

Pour les actions, une liste d'exposition autorisée est définie selon des critères économiques ainsi qu'une limite de position maximale et de concentration par valeur.

Des limites de contrepartie globales et par catégories et types d'entreprises, hors établissement de crédit, ont été définies pour l'activité Change.

Ces limites sont revues et validées par le conseil d'administration.

Enfin, conformément à la circulaire N°8/G/2012 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, une mesure de l'exposition par bénéficiaire est réalisée trimestriellement, et ce à travers le calcul du rapport entre d'une part le total des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire et d'autre part les fonds propres réglementaires, qui ne doit pas dépasser 20%. Ce coefficient est suivi régulièrement par la direction des risques.

Information de l'organe d'administration et de direction :

De plus, le suivi régulier du risque de concentration est renforcé par un reporting trimestriel destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux Directions Métiers. Ce reporting comporte :

- Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée,
- Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements,
- Les recommandations de la Direction des Risques et les Guidelines.

En outre, la direction générale et les directions opérationnelles sont régulièrement informées de la concentration des expositions de la banque sur le secteur de la promotion immobilière.

Enfin, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de concentration lors du conseil / comité trimestriel des risques.

3. RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Dans le cas de notre établissement, ils recouvrent les risques de change, de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de marché est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des procédures internes et des aspects réglementaires.

La salle des marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché ainsi que de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque. Elle participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et est également en charge de veiller au respect des limites réglementaires et internes relatives à son activité.

La direction des risques est chargée de la conception du dispositif de mesure, de suivi et de surveillance du risque marché. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de mesure, de suivi et de surveillance, et ce conformément à la stratégie de la banque d'une part et aux exigences réglementaires d'autre part.

Mesure et surveillance du risque de Marché :

Dans le but d'accompagner la croissance de la banque et d'assurer un suivi des risques efficace, la direction des risques de CFG Bank a amélioré son dispositif global de gestion du risque Marché, à travers notamment la rationalisation de la mesure VaR pour l'ensemble du portefeuille de négociation de la banque, l'encadrement des activités de marché par la mise en place d'un dispositif de stress test adéquat et la revue des limites instaurées.

Par ailleurs, un suivi régulier est effectué par type d'instrument de marché et les limites réglementaires et internes sont suivies à plusieurs niveaux.

Ce dispositif permet aux métiers et à la Direction Générale d'être informés de manière continue des évolutions de l'activité de marché.

Dispositif de limites et indicateurs de risque :

Plusieurs limites et indicateurs de risque sont définis en matière de risque de Marché :

- Des limites en position par activité :

o Deux types de limites sont définis quant à la position du portefeuille Actions : d'une part, une liste des valeurs éligibles au trading selon les critères de capitalisation et de liquidité est définie ; puis d'autre part, des limites maximales en position globale et par valeur sont fixées.

Un suivi de la diversification du portefeuille actions est également effectué ;

o Quant à l'activité Taux, une limite en positions pour le portefeuille de dette privée est définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit. Pour ces derniers, les limites prévues sont les limites réglementaires (division des risques par bénéficiaire et par groupe d'intérêt) ;

o Deux limites en positions existent aujourd'hui pour l'activité Change ; une limite de position de Change globale ainsi qu'une limite de position par devise ;

- Des limites de contreparties :

Sur le marché monétaire, le risque de contrepartie diffère selon qu'il s'agit du marché interbancaire ou du marché des repos. Ce risque existe dans le cas où CFG Bank est dans le sens prêteur, et se matérialise par la défaillance de la contrepartie emprunteuse.

o Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées ;

o Quant au marché interbancaire, des limites de contreparties sont mises en place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. CFG Bank a exclu certaines contreparties considérées comme présentant un risque élevé ;

o En ce qui concerne l'activité Change, des limites globales et par contrepartie sont définies. Les limites par contrepartie sont définies en fonction de la notation de cette dernière.

- Des limites de pertes maximales par activité :

La limite de perte maximale se définit comme la limite à ne pas dépasser en cas de réalisation de scénari

catastrophe :

o Le choc appliqué pour l'activité Taux de CFG Bank est défini par une hausse brutale et instantanée des taux et des spreads ;

o Sur le portefeuille Actions, le scénario stress-test est représenté par des phases baissières et continues du marché ;

o Pour l'activité Change, il s'agit d'évaluer une dépréciation ou appréciation du Dirham par rapport aux principales devises.

Ces limites de consommation des fonds propres traduisent l'appétence du conseil d'administration au risque marché. Cette limite donne lieu à un montant d'exposition maximal par activité i.e. **un plafond d'engagement par activité** qui doit faire l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales.

- Des indicateurs de risque :

Les principaux indicateurs de risque sur lesquels se base CFG Bank pour apprécier son niveau d'exposition au risque de marché sont la VAR, le P&L cumulé et la sensibilité lorsqu'il s'agit du portefeuille obligataire.

Ceux-là sont logiquement comparés à des limites internes fixées notamment en fonction de la limite de perte maximale (stop VaR, stop Loss) ou de la limite en sensibilité du portefeuille pour les positions sur taux.

Ce dispositif de limites est défini par la Direction Générale et le Risk Management, puis validé par le conseil d'administration. Elles sont suivies notamment à travers des reportings réguliers partagés avec les métiers et la Direction Générale et ne doivent pas être dépassées quelles que soient les conditions et l'évolution du marché.

En complément des limites internes et autres indicateurs de risques mis en place, CFG Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur le ratio de solvabilité et sur le ratio Tier One ;
- La limite de 20% relative au Coefficient Maximum de Division des Risques par contrepartie et par groupe d'intérêt.

Stress tests :

En complément des stress tests minimaux définis par Bank Al Maghrib, la banque a également développé des scénarios Stress tests historiques et adverses pour les portefeuilles Taux et Actions qui seront suivis dans le cadre de la surveillance du risque marché.

Information de l'organe d'administration et de direction :

La Direction Générale est aujourd'hui informée en temps réel de la nature et du montant de tout dépassement prévisionnel avant toute opération.

Afin de renforcer son dispositif de suivi et de surveillance du risque marché, un reporting quotidien « Risque Marché » a été mis en place.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de marché lors du conseil / comité trimestriel des risques.

4. RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de liquidité est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes :

La salle des marchés participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque. Elle est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers la gestion de la trésorerie immédiate et prévisionnelle. Elle observe l'impasse de liquidité statique par la mesure des besoins ou des excédents de liquidités aux dates futures. En effet, elle établit :

- un tableau de bord quotidiennement permettant de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, du solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants/ sortants et des prêts/emprunts sur le marché monétaire ;
- un échéancier de trésorerie prévisionnelle, mis à jour à fréquence régulière ;

Cette entité est également en charge de veiller au respect des limites réglementaires relatives à son activité.

Le middle office est chargé quant à lui de contrôler en permanence la limite de trésorerie validée par le conseil d'administration. Il tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque lui permettant de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour.

La Direction des Risques est chargée de la mise en place du dispositif de gestion du risque de liquidité. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques, définie avec la Direction Générale et validée par le conseil d'administration, en politiques et limites sur les risques de liquidité. Elle met en place les indicateurs de suivi et de surveillance tels que recommandés par Bank Al Maghrib, i.e. le LCR et les stress tests mensuels de liquidité.

La Gestion Globale des Risques effectue également, lors du comité des risques, une analyse ALM du bilan et calcule les gaps de liquidité par tranche de maturité.

Enfin, elle assure également un suivi régulier du risque de liquidité renforcé par un reporting mensuel destiné à la Salle des Marchés ainsi qu'à la Direction Générale, qui inclut également des simulations sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité.

Politique de refinancement de la banque :

La politique de la banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour objectif d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la banque de poursuivre de manière harmonieuse le développement de son activité.

Sources de financement et maturités :

Dans le cadre de son activité, CFG Bank finance des crédits d'Investissement et CMT Entreprise et des crédits de trésorerie à court et moyen terme ainsi que des crédits immobiliers résidentiels à long terme.

Afin de ne pas s'exposer à un risque de liquidité du fait d'un déséquilibre entre la maturité de l'actif (crédits) et celle du passif (financement), CFG Bank cherche à optimiser la gestion de son bilan en ayant recours à des financements dont la durée serait adossée à celles des crédits. Pour cela, plusieurs sources de financements permettent à la banque de répartir les ressources obtenues sur des maturités différentes correspondant à la maturité des crédits. Il s'agit de :

- financements via le marché interbancaire pour les actifs dont la maturité est inférieure à une semaine ;
- une des sources majeures pouvant générer le risque de liquidité est l'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour satisfaire des besoins inattendus à court terme. Afin de limiter cette éventualité, CFG Bank a négocié des lignes de crédit sur le marché monétaire auprès de plusieurs banques de la place ;
- financements via le marché des repos pour les actifs dont la maturité serait comprise entre 7 jours et 1 mois ;
- financements par les dépôts à terme ou l'émission de certificats de dépôts pour les crédits dont la maturité est au moins de 3 mois ; afin de diversifier les sources de financement de la banque, cette dernière a également mis en place un programme d'émission de Certificats de Dépôt ;
- financement via la collecte des dépôts à vue et comptes sur carnet depuis le récent développement de l'activité bancaire par CFG Bank pour les crédits à plus longue maturité ;
- financement via le recours aux avances 7 jours, accordées par Bank Al Maghrib.

L'adossement de la maturité des financements nécessaires par rapport à celle des crédits permet à CFG Bank de mieux gérer les gaps de liquidités.

Principales contreparties :

L'incapacité de l'établissement de satisfaire ses engagements peut également être générée par des pertes importantes résultant des défaillances des contreparties. CFG Bank a par conséquent mis en place des limites de contreparties :

- interbancaires, relatives aux prêts effectués par CFG Bank à des banques de la place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. Sont exclues certaines contreparties jugées à risque élevé.
- pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées.



Dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité

Suivi de l'échéancier des flux de trésorerie

L'évaluation et le suivi du risque de liquidité est assuré à travers l'évaluation de la trésorerie immédiate et la trésorerie prévisionnelle :

- la salle des marchés établit quotidiennement un tableau de bord qui lui permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants et sortants ainsi que des emprunts/ prêts sur le marché monétaire. Le middle office tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque qui lui permet de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour ;
- un échéancier de trésorerie prévisionnelle est établi et actualisé régulièrement par la salle des marchés.

Calcul des gaps de liquidité par tranche de maturité

Le risque de liquidité est mesuré par le gap de liquidité (ou impasse de liquidité), obtenu par la différence entre les flux de trésorerie entrants (dépôts clients, remboursements de crédit, amortissement de titres de créances, ventes fermes, emprunts et retours de prêts) et les flux de trésorerie sortants (retrait clientèle, décaissement de crédit, achats fermes, prêts et retours d'emprunts) par tranches de maturité. On distingue 3 tranches de maturité :

- Court Terme : ≤ 1 an,
- Moyen Terme :] 1-5 ans [
- Long terme : ≥ 5 ans.

Cette technique permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la banque à court, moyen et long terme et permet d'estimer les besoins de refinancement sur différents horizons et ainsi arrêter les modalités de couverture adéquates.

Limites et indicateurs de risque de liquidité :

Les gaps de trésorerie sont gérés à travers la limitation du besoin de financement quotidien de CFG Bank. Ce besoin est défini par le solde des flux positifs et négatifs générés par les transactions quotidiennes, i.e. achats, ventes, mises et prises en pension, prêt et emprunts.

Un autre indicateur permet de mesurer le risque de liquidité de la banque : le LCR, Liquidity Coverage Ratio, le ratio de liquidité court terme Bâle 3 :

Actifs liquides de haute qualité qu'elles détiennent > 100%

Leurs sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité

Durant l'année 2019, le LCR est resté conforme au minimum réglementaire.

Stress tests minimaux :

CFG Bank réalise également tous les mois les stress tests minimaux de liquidité conformément aux scénarii définis par Bank Al Maghrib.

L'impact de ces scénarii est évalué par rapport au niveau :

- Du besoin additionnel de liquidité sur 1 mois ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et la valeur actualisée du portefeuille de Bons du Trésor disponible ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et le total actif liquides et réalisables,
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et les lignes stand-by de liquidité.

Les résultats des stress tests de liquidité effectués durant l'année 2019 montrent que CFG Bank a la capacité de faire face à ses besoins de liquidité et ce notamment grâce aux BDT, aux actifs liquides et réalisables et aux lignes stand-by de liquidité.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction des Risques élabore mensuellement un reporting sur la liquidité à destination de la Direction Générale et de la Salle de marché. Ce reporting comporte :

1. Le résultat du LCR du mois ainsi que son évolution au cours des six derniers mois ;
2. Le résultat des Stress Tests ;
3. L'analyse de ces résultats ;
4. Les projections du LCR sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité,
5. Les recommandations de la Direction des Risques à destination des métiers à prendre en compte dans leur gestion de la liquidité.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de liquidité lors des comités d'audit semestriels et du conseil/ comité trimestriel des risques.

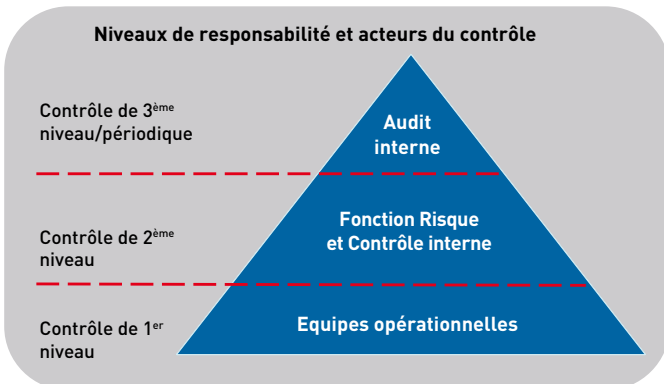
5. RISQUE OPERATIONNEL

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Contrairement aux risques de marchés et de crédit, les risques opérationnels sont subis, ils ne sont pas la contrepartie d'une espérance de gain ou d'une rémunération future attendue.

Suivi et surveillance du risque opérationnel :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque opérationnel est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle mais aussi des entités métiers et support.

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (autocontrôle, responsable hiérarchique, middle office) et un contrôle de deuxième niveau par les acteurs du dispositif de gestion des risques (direction des risques) et contrôle interne (surveillance permanente). La direction de l'Audit assure quant à elle un contrôle de troisième niveau :



CFG Bank a réduit considérablement l'exposition au risque opérationnel à l'aide de :

- la mise en place d'un système d'information Front to back qui répond aux meilleurs standards internationaux et qui permet une automatisation complète des circuits de traitement (système Avaloq)
- la mise en place d'un manuel de procédures couvrant la majorité des métiers de la banque,
- la mise en place d'un manuel de contrôle interne dans lequel sont recensés les contrôles mis en place pour maîtriser les premiers et principaux risques opérationnels avérés et identifiés,
- la participation de la fonction Risque et Conformité à la validation des nouveaux produits et des changements significatifs apportés aux processus existants, afin de :
 - o s'assurer du respect du cadre réglementaire,
 - o identifier les risques notamment opérationnels inhérents aux nouvelles activités.

Afin de réduire son exposition aux risques opérationnels, la banque a entamé l'élaboration de la cartographie des risques opérationnels.

L'établissement poursuivra sa dynamique de renforcement de son dispositif de gestion des risques par :

- l'élaboration, au fur et à mesure de leur développement, de procédures couvrant les nouvelles activités de la banque, en particulier pour les processus risqués,

- la finalisation du projet de cartographie des risques opérationnels en cours allant lui permettre d'identifier de manière exhaustive les risques relatifs à l'ensemble des processus métier et support, de les évaluer et les hiérarchiser,
- l'élaboration de plans d'actions de réduction de ces risques ;
- la mise en place de KRI, indicateurs clés des risques ;
- la mise en place d'une Base Incidents allant permettre la collecte d'incidents ;
- la mise en place d'un système de reporting allant permettre la remontée de l'information à la direction générale et au conseil d'administration :
 - o l'exposition aux risques opérationnels et son évolution ;
 - o l'évolution de l'environnement de contrôle de ces risques ;
 - o l'identification des risques majeurs,
 - o les plans d'action de maîtrise des risques.

Plan de continuité de l'activité :

Le plan de continuité de l'activité est un ensemble de mesures, procédures et systèmes nécessaires au maintien des opérations essentielles de la banque puis à la reprise planifiée en cas de perturbations opérationnelles.

Le PCA de CFG Bank est en cours d'implémentation graduelle. Il couvre les processus vitaux de la banque et de ses filiales. Il est destiné à identifier et évaluer les menaces majeures pouvant peser sur l'activité telles que la perte ou l'indisponibilité d'éléments du système d'informations, de données informatiques, d'alimentation électrique, l'incendie, l'inondation ... et mettre en œuvre les mesures correctives en cas de défaillance.

Celui-ci sera composé notamment :

- d'un plan de secours informatique pour secourir les services informatiques critiques;
- d'un plan de repli utilisateurs : ce site de repli devant servir en cas de sinistre est le siège régional de Rabat ;
- d'un dispositif de gestion de crise.

6. ACTIFS PONDERES ET RATIO DE SOLVABILITE

La mesure des risques encourus par la Banque est faite essentiellement selon l'approche standard des accords de Bâle II, telle que présentée dans la circulaire n°26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés.

L'approche aujourd'hui adoptée par CFG Bank pour la mesure du risque opérationnel est BIA, i.e. Indicateur de base.

Les fonds propres réglementaires de CFG Bank sont calculés selon les standards Bâle 3 et conformément à la circulaire n° 14/G/2013 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

ERNEST & YOUNG
Building a better working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

HDID & ASSOCIES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Fricol)
Anfa - Casablanca
Maroc

GROUPE CFG BANK

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de CFG Bank S.A. et ses filiales (Groupe CFG Bank) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes annexes au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MMAD 479.568, compte tenu d'une perte nette consolidée de MMAD 78.335.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

1. Le Groupe CFG Bank dispose d'une participation dans T Capital (fonds d'investissement touristique) d'un montant de MMAD 55, ainsi que de comptes courants et de créances sur cette société pour MMAD 149. Compte tenu des difficultés rencontrées par la principale participation de T Capital, le titre de participation a été totalement provisionné, soit MMAD 55, et le management nous a informé des actions de restructuration en cours susceptibles d'améliorer les perspectives d'avenir de cette société, et de son principal actif (participation touristique). Compte tenu des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.
2. Le Groupe CFG Bank dispose d'impôts différés actif relatifs à des déficits reportables totalisant MMAD 43 au 31 décembre 2019. Compte tenu du décalage entre les réalisations et les prévisions résultant du business plan validé ayant servi de base à l'activation de ces impôts différés, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la capacité à récupérer la totalité de ces actifs.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CFG Bank arrêtés au 31 décembre 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 18 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNEST & YOUNG
Abdelmejjid FAIZ
Associé

HDID & ASSOCIES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Fricol)
Anfa - Casablanca
Maroc
Mohamed HDID
Associé Gérant

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2019

CFG BANK



BILAN (En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	156 115	131 130
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	57 446	41 405
. Valeurs en caisse	98 669	89 725
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	391 379	302 446
. A vue	316 930	302 446
. A terme	74 449	
Créances sur la clientèle	3 557 874	2 671 086
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 851 611	1 545 905
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	1 560 432	1 116 579
. Autres crédits	145 831	8 602
Créances acquises par affectation		
Titres de transaction et de placement	948 187	871 632
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	425 032	353 748
. Autres titres de créance	135 027	179 831
. Titres de propriété	388 128	338 053
Autres actifs	269 042	210 666
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	389 951	280 223
Titres mis en équivalence		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	639 032	155 031
Immobilisations incorporelles	369 684	365 252
Immobilisations corporelles	280 312	277 435
TOTAL DE L'ACTIF	7 001 575	5 264 901

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	446 136	120 732
. A vue	41 550	
. A terme	404 586	120 732
Dépôts de la clientèle	3 505 733	3 084 439
. Comptes à vue créditeurs	1 825 975	1 295 577
. Comptes d'épargne	336 400	261 409
. Dépôts à terme	1 132 178	1 481 335
. Autres comptes créditeurs	211 180	46 118
Titres de créances émis	2 186 719	1 126 258
. Titres de créance négociable émis	2 186 719	1 126 258
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	209 462	169 256
Provisions pour risques et charges	3 023	1 586
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Ecarts de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	615 632	615 632
Capital	442 817	442 817
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	-295 818	-203 110
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net (+/-)	-112 128	-92 709
TOTAL DU PASSIF	7 001 575	5 264 901

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	318 374	252 697
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 787	1 968
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	159 578	125 361
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	18 490	19 186
Produits sur titres de propriété	13 998	17 795
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	32 297	24 193
Commissions sur prestations de service	50 897	37 859
Autres produits bancaires	41 327	26 335
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	149 123	130 938
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	4 917	3 471
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	45 912	70 176
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	45 366	14 518
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	23 712	15 721
Autres charges bancaires	29 217	27 052
PRODUIT NET BANCAIRE	169 250	121 759
Produits d'exploitation non bancaire	1 027	42 749
Charges d'exploitation non bancaire		3
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	264 201	247 794
Charges de personnel	111 902	103 837
Impôts et taxes	2 530	1 646
Charges externes	59 856	57 716
Autres charges générales d'exploitation	56 707	55 369
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	33 205	29 226
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		
Reprises sur écarts d'acquisition		
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	19 360	10 071
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	13 100	4 482
Pertes sur créances irrécouvrables	35	518
Autres dotations aux provisions	6 225	5 071
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 725	1 695
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 930	
Récupérations sur créances amorties	6	5
Autres reprises de provisions	789	1 690
RESULTAT COURANT	-110 558	-91 665
Produits non courants	1 085	1 011
Charges non courants	761	473
RESULTAT AVANT IMPOTS	-110 234	-91 127
Impôts sur les résultats	1 895	1 582
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-112 128	-92 709

HORS BILAN (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNES	405 809	305 432
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	402 758	302 349
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 051	3 083
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	6 196 230	4 772 110
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Engagements de garantie reçus de la clientèle	6 196 230	4 772 110
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

ETAT DES SOLDES DE GESTION (En milliers de DH)

TABEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2019	31/12/2018
(+) Intérêts et produits assimilés	179 854	146 515
(-) Intérêts et charges assimilés	96 195	88 165
MARGE D'INTERET	83 659	58 350
(+) Produits sur opérations de crédit-bail et de location	32 297	24 193
(-) Charges sur opérations de crédit-bail et de location	23 712	15 721
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATION	8 585	8 472
(+) Commissions perçues	53 430	40 219
(-) Commissions servies	11 274	7 787
MARGE SUR COMMISSION	42 157	32 432
(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	-9	15
(±) Résultat des opérations sur titres de placement	19 566	-4
(±) Résultat des opérations de change	9 978	12 082
(±) Résultat des opérations sur produits dérivés		
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ	29 534	12 093
(+) Divers autres produits bancaires	14 150	17 912
(-) Diverses autres charges bancaires	8 836	7 499
PRODUIT NET BANCAIRE	169 250	121 760
(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-4 000	37 607
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 027	1 142
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		3
(-) Charges générales d'exploitation	264 201	247 795
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-97 924	-87 289
(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-11 198	-4 995
(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-1 436	619
(±) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition		
RESULTAT COURANT	-110 558	-91 665
RESULTAT NON COURANT	325	538
(-) Impôts sur les résultats	1 895	1 582
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-112 128	-92 709
II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2019	31/12/2018
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-112 128	-92 709
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	33 205	29 226
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	4 000	4 000
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	2 225	1 071
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		
(-) Reprises de provisions	789	1 690
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		140
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		3
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		41 607
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-73 487	-101 846
(-) Bénéfices distribués		
(±) AUTOFINANCEMENT	-73 487	-101 846

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2019

CFG BANK



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	302 576	233 207
(+) Récupérations sur créances amorties		
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	2 112	2 013
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	-146 916	-126 229
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées		
(-) Charges générales d'exploitation versées	-231 756	-219 041
(-) Impôts sur les résultats versés	-1 895	-1 582
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	-75 879	-111 632
Variation des :		
(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-74 449	110 217
(±) Créances sur la clientèle	-897 986	-432 254
(±) Titres de transaction et de placement	-74 053	86 124
(±) Autres actifs	-58 375	-46 031
(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-484 001	-48 813
(±) Créances acquises par affacturage		
(±) Créances subordonnées		
(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	283 854	120 732
(±) Dépôts de la clientèle	421 294	-694 343
(±) Titres de créance émis	1 060 461	1 026 207
(±) Autres passifs	40 206	-141 919
(±) Dettes subordonnées		
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitations	216 951	-20 080
III. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	141 071	-131 712
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		110 390
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		140
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-112 437	-501
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-40 514	-69 861
(+) Intérêts perçus		
(+) Dividendes perçus	9 799	15 899
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-143 152	56 067
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
(+) Emission de dettes subordonnées		
(+) Emission d'actions et (-) Remboursement capitaux propres et assimilés		300 000
(-) Dividendes versés		
(-) Intérêts versés		
V. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		300 000
VI. IMPACT DES ECARTS DE CONVERSION		
VII. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V+VI)	-2 080	224 355
VIII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	433 576	209 221
IX. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	431 495	433 576

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---

- I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux
- II. Dérogations aux méthodes d'évaluation
- III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---

- I. Changements affectant les méthodes d'évaluation
- II. Changements affectant les règles de présentation

NEANT

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	57 446	2 752		235 399	295 597	263 851
VALEURS RECUES EN PENSION		74 445			74 445	
- Au jour le jour						
- A terme		74 445			74 445	
PRETS DE TRESORERIE		78 780			78 780	80 000
- Au jour le jour		78 780			78 780	80 000
- A terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR			5		5	
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	57 446	155 981		235 399	448 826	343 851

CREANCES SUR LA CLIENTELE (En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE		222 726	1 304 950	295 357	1 823 033	1 525 359
- Comptes à vue débiteurs		164 822	191 201	97 232	453 256	245 877
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie		57 904	1 113 748	198 125	1 369 777	1 279 482
CREDITS A LA CONSOMMATION				4 926	4 926	2 484
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS			12 996	1 542 494	1 555 490	1 112 821
AUTRES CREDITS		129 262	11 223	432	140 917	
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR		152	20 450	8 020	28 622	21 820
CREANCES EN SOUFFRANCE (nettes)				14 524	20 537	13 084
- Créances pré-douteuses				310	310	58
- Créances douteuses				1 032	1 032	9 961
- Créances compromises			6 013	13 183	19 196	3 065
TOTAL		352 141	1 349 619	1 865 752	3 573 525	2 675 568

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR (En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
			Financiers	non financiers		
TITRES COTES		52		42 172	42 225	101 704
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créances						
Titres de propriété		52		42 172	42 225	101 704
TITRES NON COTES	5 058	425 032	345 904	129 968	905 962	769 928
Bons du Trésor et valeurs assimilées		425 032			425 032	353 748
Obligations				129 968	129 968	159 835
Autres titres de créances	5 058				5 058	19 996
Titres de propriété			345 904		345 904	236 349
TOTAL	5 111	425 032	345 904	172 141	948 187	871 632

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2019

CFG BANK



VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT (En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT	940 712	949 103	906 272	10 596	2 205	2 205
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	421 417	419 622	376 900	352	2 147	2 147
OBLIGATIONS	126 102	126 057	126 100	6	51	51
AUTRES TITRES DE CREANCE	5 058	5 152	5 000	94		
TITRES DE PROPRIETE	388 135	398 272	398 272	10 144	7	7
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DETAIL DES AUTRES ACTIFS (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
INSTRUMENTS OPTIONNELS		136
Instruments optionnels achetés		136
Provisions pour dépréciation des instruments optionnels achetés		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	57 142	45 876
Comptes de règlements des opérations sur titres	57 142	45 876
Diverses autres opérations sur titres		
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses		
DEBITEURS DIVERS	172 279	133 123
Sommes dues par l'Etat	125 219	92 936
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	481	
Comptes clients de prestations non bancaires	10 254	1 393
Divers autres débiteurs	36 325	38 794
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS		
Valeurs et emplois divers		
Provisions pour dépréciation des valeurs et emplois divers		
COMPTES DE REGULARISATION	39 622	31 531
Produits à recevoir	719	1 091
Charges constatées d'avance	1 395	1 244
Frais préliminaires	18 934	28 799
Autres comptes de régularisation	18 574	397
TOTAL	269 042	210 666

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES (En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice
Participation dans les entreprises liées									
CFG MARCHES	MARCHES DES CAPITAUX	20 000	100,00%	15 389	15 389	31/12/2019	29 172	2 372	2 000
CFG FINANCE	FINANCE D'ENTREPRISE	10 000	100,00%	29 633	133	31/12/2019	-11 251	2 899	-
CFG GESTION	GESTION DE PORTEFEUILLE	5 000	100,00%	5 506	5 506	31/12/2019	26 295	10 947	7 799
CFG GESTION PRIVEE	GESTION DE PORTEFEUILLE PRIVEE	1 000	99,94%	1 000	1 000	31/12/2019	2 949	100	-
CFG ASSOCIES	SOCIETE DE PARTICIPATION	1 525	99,00%	10 729	2 335	30/06/2019	-57	-682	-
T CAPITAL GESTION	PROMOTION IMMOBILIERE	300	51,07%	38	38	31/12/2019	-106	-1 501	-
CFG IT	GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE	5 010	97,50%	4 885	4 885	31/12/2019	2 160	-	-
DAR TAWFIR ASSURANCES	COURTAGE EN ASSURANCE	100	100,00%	380	380	31/12/2019	909	2 115	-
VILLA ROOSVELT	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	106 000	72,00%	68 350	68 350	30/06/2019	41 857	-7 317	-
Autres titres de participation									
MUTANDIS AUTOMOBILE	AUTOMOBILE	630 000	4,00%	25 215	25 215	31/12/2019	640 691	6 965	-
CFG DEVELOPPEMENT	CAPITAL INVESTISSEMENT	3 864	81,00%	4 388	4 825	31/12/2018	4 281	-53	-
ECOLOGIA	ENERGIE RENOUVELABLE	10 000	100,00%	10 000	2 000	30/06/2018	8 857	-148	-
T CAPITAL GROUP	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	540 300	10,21%	56 265	-	31/12/2018	319 845	-8 661	-
FONDS DARIF	GESTION DES RIADS	50 000	4,00%	1 845	1 845	31/12/2018	32 154	-1 256	-
TOTAL PARTICIPATIONS				233 623	131 901				9 799
EMPLOIS ASSIMILES				258 049	258 049				1 290
TOTAL GENERAL				491 672	389 950				11 089

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE (En milliers de DH)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	173 740	64 535		238 275	15 721	18 708				219 567
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
Crédit-bail mobilier	53 762	27 406		81 168	8 593	10 706				70 462
Crédit-bail mobilier en cours										
Crédit-bail mobilier loué	53 762	27 406		81 168	8 593	10 706				70 462
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
Crédit-bail immobilier	118 249	36 049		154 298	7 128	8 002				146 296
Crédit-bail immobilier en cours	17 073	17 073		34 146						34 146
Crédit-bail immobilier loué	101 176	18 976		120 152	7 128	8 002				112 150
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
Loyers courus à recevoir	749	100		849						849
Loyers restructurés										
Loyers impayés	980	980		1 960						1 960
Créances en souffrance										
Immobilisation données en location simple										
Biens mobiliers en location simple										
Biens immobiliers en location simple										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Créances en souffrance										
TOTAL	173 740	64 535		238 275	15 721	18 708				219 567

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPOREELLES (En milliers de DH)

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT DE FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS				MONTANT NET DE FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	401 685	12 516		414 201	36 433	8 083		44 517	369 683
. Droit au bail	3 445			3 445					3 445
. Immobilisations en recherche et développement	59 834	11 152		70 986	27 949	5 131		33 080	37 906
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	338 406	1 364		339 770	8 485	2 952		11 437	328 332
. Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	357 255	28 000		385 255	79 820	25 122		104 943	280 312
. Immeubles d'exploitation	163 672	73		163 745	8 065	2 946		11 011	152 734
. Mobilier et Matériel d'exploitation	86 705	5 755		92 460	41 034	12 712		53 746	38 714
. Autres immobilisations corporelles d'exploitation	106 878	22 172		129 050	30 722	9 463		40 185	88 864
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	758 940	40 516		799 456	116 253	33 205		149 460	649 995

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2019

CFG BANK



DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (En milliers de DH)

DETTES	ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU MAROC				TOTAL AU 31/12/2019	TOTAL AU 31/12/2018
	BANK AL-MAGHRIB TRESOR PUBLIC ET SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES AU MAROC	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES A L'ETRANGER		
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS						
VALEURS DONNEES EN PENSION	170 602	66 714			237 316	120 732
- Au jour le jour		41 550			41 550	
- A terme	170 602	25 164			195 766	120 732
EMPRUNTS DE TRESORERIE	100 000	107 645			207 645	
- Au jour le jour						
- A terme	100 000	107 645			207 645	
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
- Au jour le jour						
- A terme						
DETTES OPERATIONS DE CREDIT BAIL						
INTERETS COURUS A PAYER	1 173	2			1 175	
- Au jour le jour						
- A terme	1 173	2			1 175	
TOTAL	271 775	174 361			446 136	120 732

DEPOTS DE LA CLIENTELE (En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			TOTAL AU 31/12/2019	TOTAL AU 31/12/2018
		Entreprise financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	1 067	3 484	416 464	1 404 960	1 825 975	1 295 577
Comptes d'épargne				336 400	336 400	261 410
Dépôts à terme	800	200 000	584 292	336 191	1 121 283	1 468 999
Autres comptes créditeurs		74 445	136 731		211 176	46 118
Interêts courus à payer	8	1 948	5 677	3 266	10 899	12 335
TOTAL	1 875	279 877	1 143 164	2 080 817	3 505 733	3 084 439

DETAIL DES AUTRES PASSIFS (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
Instruments vendus		
COMPTE DE REGLEMENT D'OPERATIONS SUR TITRES		
Dettes sur titres	27 972	71 069
Versement à effectuer sur titres non libérés		
Provisions pour service financier aux émetteurs	266	252
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs		
CREDITEURS DIVERS	71 126	76 594
Sommes dues à l'état	18 970	30 620
Sommes dues aux organismes de prévoyance	5 867	2 916
Sommes diverses dues au personnel	7 315	3 844
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 771	2 771
Fournisseurs de biens et de services	35 907	36 443
Divers autres créditeurs	297	
COMPTES DE REGULARISATION	110 364	21 593
Charges à payer	16 962	7 738
Produits constatés d'avance	40 166	
Autres comptes de régularisation	53 237	13 855
TOTAL	209 462	169 256

PROVISIONS (En milliers de DH)

PROVISIONS	ENCOURS 31/12/2018	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2019
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	109 250	19 305	6 638		121 917
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 482	13 100	1 930		15 652
Titres de transaction					
Titres de placement	4 708	2 205	4 708		2 205
Titres de participation et emplois assimilés	98 160	4 000			102 160
Titres d'investissement					
Créances sur crédit-bail et en location					
Immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres actifs	1 900				1 900
Créances subordonnées					
Immobilisations données en crédit-bail					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1 586	2 225	789		3 022
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	1 586	2 225	789		3 022
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

	ENCOURS 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	ENCOURS 31/12/2019
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liés au capital	615 632			615 632
Réserve légale	6 830			6 830
Autres réserves	3 084			3 084
Primes d'émission, de fusion et d'apport	605 718			605 718
Capital	442 817			442 817
- Capital appelé	442 817			442 817
- Capital non appelé				
- Certificats d'investissement				
- Fonds de dotation				
Actionnaires, Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	-203 110	-92 709		-295 819
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net del'exercice (+/-)	-92 709	92 709	-112 128	-112 128
TOTAL	762 630		-112 128	650 502

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (En milliers de DH)

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	2 847 923	Créances sur la clientèle	1 608 538
Autres valeurs et sûretés réelles	3 348 308	Créances sur la clientèle et titres de transaction et de placement	2 861 811
TOTAL	6 196 230		4 470 349

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (En milliers de DH)

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		74 445				74 445
Créances sur la clientèle	29 224	84 914	371 646	611 138	1 823 284	2 920 206
Titres de créance		30 002	173 975	64 204	284 397	552 577
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé			508	74 161	601 355	676 025
TOTAL	103 669	114 916	546 129	749 503	2 709 036	4 223 253
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	195 766	107 645	100 000			403 411
Dettes envers la clientèle	317 999	212 118	619 304	46 307		1 195 728
Titres de créance émis	100 000	200 000	1 013 400	850 000		2 163 400
Emprunts subordonnés						
TOTAL	613 765	519 763	1 732 704	896 307		3 762 539

MARGES D'INTERET (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)	1 787	1 968
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	4 917	3 471
Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)	-3 130	-1 503
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	159 578	125 361
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)	45 912	70 176
Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)	113 665	55 185
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)	18 490	19 186
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	45 366	14 518
Marge d'intérêts sur opérations sur titres de créances (3)	-26 876	4 668
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)	32 297	24 193
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)	23 712	15 721
Marge d'intérêts sur opérations en crédit-bail et en location (4)	8 585	8 472
MARGE D'INTERET = (1)+(2)+(3)+(4)	92 244	66 822

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT. TITRES DE PROPRIETE		
Dividendes sur titres d'OPCVM	388	374
Dividendes sur autres titres de propriété	3 811	1 522
Autres produits sur titres de propriété		
PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES		
Dividendes sur titres de participation entreprises liées	9 799	15 899
Dividendes sur titres de participation		
Dividendes sur titres de l'activité de portefeuille		
Autres produits sur titres de participation et emplois assimilés		
TOTAL	13 998	17 795

COMMISSIONS (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
Commissions sur prestations de service		
Commissions sur fonctionnement de compte	8 806	5 131
Commissions sur moyens de paiement	10 334	6 184
Commissions sur opérations sur titres	3 592	3 342
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt	20 635	18 833
Commissions sur prestations de service sur crédit	658	330
Produits sur activités de conseil et d'assistance	1 750	1 125
Commissions sur ventes de produits d'assurance	1 547	1 097
Autres produits sur prestations de service	3 577	1 817
Produits sur engagements sur titres		
- Commissions de placement sur le marché primaire	600	1 333
- Commissions de garantie sur la marché primaire		
Produits sur engagements sur produits dérivés		
- Commissions sur produits dérivés		
Produits sur opérations de change	1 933	1 027
- Commissions sur opérations de change virements	1 933	1 027
- Commissions sur opérations de change billes		
TOTAL COMMISSIONS	53 430	40 219

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A. AU 31 DÉCEMBRE 2019

CFG BANK



RESULTAT SUR OPERATIONS DE MARCHE (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
+ Gains sur titres de transaction		850
- Pertes sur titres de transaction	9	835
Résultat des opérations sur titres de transactions	-9	15
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	23 510	8 441
+ Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	4 709	2 301
- Moins-values de cession sur titres de placement	6 446	6 037
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	2 207	4 709
Résultat des opérations sur titres de placement	19 566	-4
+ Gains sur opérations de change virement	10 423	12 267
- Pertes sur opérations de change virement	446	185
- Pertes sur opérations de change billets		
Résultat des opérations de change	9 978	12 082
+ Gains sur produits dérivés de taux d'intérêt		
+ Gains sur produits dérivés de cours de change		
+ Gains sur produits dérivés d'autres instruments		
- Pertes sur produits dérivés de taux d'intérêt		
- Pertes sur produits dérivés de cours de change		
- Pertes sur produits dérivés d'autres instruments		
Résultat des opérations sur produits dérivés		

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
CHARGES DE PERSONNEL	111 902	103 837
Salaires et appointements	91 789	86 767
Charges d'assurances sociales	10 020	10 204
Charges de retraite	3 645	3 140
Charges de formation	459	1 866
Autres charges de personnel	5 989	1 860
CHARGES EXTERNES	59 856	57 716
Loyers de crédit-bail et de location	12 000	12 244
Frais d'entretien et réparation	11 718	8 983
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	4 056	3 684
Transport et déplacements	2 782	5 037
Publicité, publications et relations publiques	8 575	8 070
Autres charges externes	20 725	19 698
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	56 707	55 369
Frais préliminaires	4 956	4 969
Frais d'acquisition des immobilisations	1 634	1 899
Autres charges réparties sur plusieurs exercices	3 274	3 981
Dons, libéralités et lots		
Diverses autres charges d'exploitation	46 843	44 520

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (En milliers de DH)

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	1 027	42 749
Produits sur valeurs et emplois divers		
Plus values de cession sur immobilisations financières		41 607
Plus values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles		140
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
Produits accessoires		
Autres produits non bancaires	1 027	1 002
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		3
Charges sur valeurs et emplois divers		
Moins values de cession sur immobilisations financières		
Moins values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles		3
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 725	1 695
Reprises de provisions pour créances en souffrances	1 930	
Récupérations sur créances amorties	6	5
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
Reprise de provision pour autres risques et charges	789	1 690
Reprises des autres provisions		
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	19 360	10 071
Dotations aux provisions pour créances en souffrances	13 100	4 482
Pertes sur créances irrécouvrables	35	518
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	4 000	4 000
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
Dotations aux provision pour autres risques et charges	2 225	1 071
Dotations aux autres provisions		

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISoire AU 31 DÉCEMBRE 2019



Building a better working world
37, Bd Abdelatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)
Anfa - Casablanca
Maroc

CFG BANK S.A.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISoire

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-03-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de CFG Bank S.A. comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection d'états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 650.503, compte tenu d'une perte nette de KMAD 112.128 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

- CFG Bank dispose d'une participation dans T Capital (fonds d'investissement touristique) d'un montant de MMAD 56, ainsi que des comptes courants et des créances rattachées à cette société pour MMAD 139,4. Compte tenu des difficultés rencontrées par la principale participation de T Capital, le titre de participation a été totalement provisionné, soit MMAD 56, et le management nous a informé des actions de restructuration en cours susceptibles d'améliorer les perspectives d'avenir de cette société, et de son principal actif (participation touristique). Compte tenu des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.
- CFG Bank dispose d'une participation dans CFG Finance d'un montant de MMAD 29,6, ainsi que des créances sur cette société pour MMAD 18. Compte tenu de la situation financière de la filiale, le titre de participation a été totalement provisionné, soit MMAD 29,6. Au vu des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CFG Bank S.A. arrêtés au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 18 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdelmejjid FAIZ
Associé

HDID & ASSOCIES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)
Anfa - Casablanca
Maroc
Mohamed HDID
Associé Gérant

COMMUNICATION FINANCIERE

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2019

UN SIGNE UNE EXIGENCE

CFG BANK

